

Ensemble

▶ PRÉPARER LES ÉNERGIES DE DEMAIN EN ÎLE-DE-FRANCE

Édito

LES BONNES NOUVELLES
EN CE DÉBUT D'ANNÉE

Transition

VERS LA FIN DU CHAUFFAGE AU FIOUL :
L'OBJECTIF DU GOUVERNEMENT

Sécurité industrielle

BALISES DE SÉCURITÉ 2018-2024 :
LUTTER CONTRE LES ENDOMMAGEMENTS
DE RÉSEAUX

L'Île-de-France s'engage en faveur de l'environnement

LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE ADOPTE
UN NOUVEAU PLAN MÉTHANISATION



Édito

Bertrand de Singly
Directeur Clients Territoires
GRDF Île-de-France



Nous en sommes convaincus : le biogaz constitue une solution d'avenir indispensable dans le mix énergétique. Il s'impose désormais comme une énergie incontournable en Île-de-France. La preuve en est, la région Île-de-France vient d'adopter un plan de méthanisation ambitieux avec un objectif de 5 TWh/an de méthanisation en injection d'ici 2030.

En fin d'année dernière, dans le cadre du Salon des maires et des collectivités locales, GRDF a signé avec la Chambre d'agriculture de région Île-de-France, Tryon, Semardel, Cerfrance et le SIAH* des partenariats et des contrats qui contribueront au développement du gaz vert dans les territoires franciliens.

Avec la signature, en novembre dernier, du nouveau contrat de distribution de gaz avec la ville de Paris, nous nous fixons avec elle l'ambition de 100% de gaz renouvelable dans le réseau parisien en 2050.

Le développement du gaz vert va de pair avec la sécurité industrielle, notre priorité absolue. Le dispositif Balises de sécurité 2018-2024 en témoigne : l'action de GRDF aux côtés des collectivités pour réduire les endommagements au réseau de distribution de gaz reste un engagement primordial vis-à-vis des riverains et de nos partenaires. Des projets ambitieux, de nouveaux contrats, de beaux partenariats : ce foisonnement met en lumière ô combien l'Île-de-France est un territoire engagé dans la transition énergétique.

Je me réjouis de rejoindre l'aventure de la transition énergétique à vos côtés, pour accompagner vos territoires vers la neutralité carbone.

Bonne lecture ! ●

* Le Syndicat mixte pour l'aménagement hydraulique des vallées du Croult et du petit Rosne

ENJEUX

UN NOUVEAU CONTRAT POUR SERVIR LES AMBITIONS ENVIRONNEMENTALES DE PARIS

Le 18 novembre dernier, GRDF et la ville de Paris ont signé le nouveau contrat de distribution de gaz dans la capitale.

Les enjeux liés à la sécurité, à la transition écologique, aux données et à un nouveau modèle de gouvernance ont guidé l'écriture de ce contrat moderne, ambitieux et équilibré au service de tous les Parisiennes et Parisiens. Véritable outil en faveur des politiques sociales et écologiques de la ville, il contribuera à atteindre l'objectif de neutralité carbone en 2050.

GRDF s'engage ainsi à ne plus compter de véhicules diesel dans la capitale fin 2024, ni de véhicule essence fin 2030. Avec le développement du gaz vert, la ville de Paris et GRDF se fixent l'ambition de 100 % de gaz renouvelable acheminé dans le réseau parisien en 2050.

ENJEUX

L'Île-de-France s'engage en faveur de l'environnement

NOUVEAU PLAN MÉTHANISATION

En novembre dernier, la région Île-de-France a adopté un nouveau Plan méthanisation particulièrement ambitieux. Véronique Coté-Millard, conseillère régionale Île-de-France, membre de la Commission environnement et aménagement du territoire, présidente de l'Observatoire régional des déchets d'Île-de-France nous en dévoile les grandes lignes.



10 millions

d'euros par an
consacrés
à la méthanisation



**2 000
à 4 500**

emplois directs
et indirects créés
à l'horizon 2030*



Véronique Coté-Millard
Conseillère régionale Île-de-France,
Présidente de l'Observatoire régional
des déchets d'Île-de-France

Quel en est le principal objectif ?

Le Plan méthanisation s'inscrit dans une politique générale très ambitieuse de la région en faveur de l'environnement. Le budget 2020 vient d'être voté et, au global, la région engage 10 milliards d'euros d'ici 2024 dans sa politique environnementale, qui touche de nombreux domaines : les déchets, l'agriculture, la mobilité, la qualité

de l'air... La méthanisation est au carrefour de nombreux sujets. L'objectif est d'atteindre 5 TWh/an de méthanisation avec injection d'ici 2030.

Quelles sont les nouveautés du Plan ?

Le Plan de méthanisation prévoit la création d'un cercle régional des acteurs de la méthanisation, un espace d'échange et de partage des bonnes pratiques. Il rassemblera les principaux acteurs de la filière, apportera un accompagnement technique et juridique aux porteurs de projet et organisera un événement annuel pour faire le bilan des actions menées. Un fonds régional de garantie permettra de limiter le montant de la caution pour les porteurs de projets, dans un objectif de consolidation du modèle économique

de la méthanisation. Nous souhaitons également améliorer la communication auprès des élus et des riverains, pour lever les freins et les inquiétudes autour des projets. Enfin, le développement de la mobilité durable avec le GNV/BioGNV est aussi un axe fort. Dans le cadre du Plan de Transport, 2000 bus propres (GNV/BioGNV et électriques) seront commandés en 2020.

Le biométhane a donc toute sa place dans le mix énergétique francilien ?

Tout à fait ! C'est une énergie renouvelable qui contribue à la vie des territoires : elle s'inscrit dans l'économie circulaire, favorise le recyclage des déchets, est source de création d'emplois et de revenus pour les exploitants agricoles...

La Région est-elle adaptée au développement de la filière méthanisation ?

L'Île-de-France s'y prête particulièrement. L'agriculture

occupe 48% du territoire, offrant un gisement important, et le potentiel pour la valorisation du digestat comme engrais. C'est aussi la région française la plus densément peuplée, ce qui représente une source importante d'intrants - déchets alimentaires et eaux usées - et une très forte densité des réseaux de gaz.

Tout semble réuni pour atteindre les objectifs ambitieux de la Région ?

Effectivement. La méthanisation dispose d'un vrai potentiel de développement sur notre territoire : les acteurs sont présents, les structures existent pour les soutenir, un budget de 10 millions d'euros par an a été voté. La dynamique est bien là : 43 projets sont actuellement à l'étude, dont 14 ont déjà obtenu les financements. ●

* Selon l'étude réalisée en 2019 par l'agence Transitions, pour 210 à 280 installations de biogaz. Plus d'informations sur <https://transitions-dd.com/>

Le Plan de méthanisation soutiendra les investissements avec trois nouveaux appels à projets distincts :

- la méthanisation agricole ;
- la méthanisation territoriale, la méthanisation de biodéchets et de boues de stations d'épuration ;
- les projets innovants, tels que la microméthanisation.



TRANSITION

Nouveaux partenariats en faveur de la filière biométhane

5 CONVENTIONS ET CONTRATS SIGNÉS

Lors de l'édition 2019 du Salon des maires et des collectivités locales, GRDF a signé 5 conventions et contrats qui contribueront au développement du gaz vert dans les territoires d'Île-de-France.

La Chambre d'agriculture de région Île-de-France et GRDF ont signé une nouvelle convention de partenariat afin de continuer à accompagner et à favoriser le développement de la méthanisation agricole et l'injection de gaz vert dans les réseaux gaziers en Île-de-France.

Le Salon des maires a également été l'occasion pour GRDF et Tryon de signer un partenariat pour la mise en œuvre de « Modul'O Yvelines », un projet de microméthanisation avec injection qui sera mis en service en 2020. Il consistera à valoriser les biodéchets issus du territoire des Yvelines (par méthanisation et injection du gaz vert dans le réseau exploité par GRDF) sur le site industriel d'Azalys à Carrières-sous-Poissy, en partenariat

avec le Syndicat intercommunal pour la destruction des résidus urbains (SIDRU) et en collaboration avec la Communauté urbaine GPSEO et le département des Yvelines.

Le Syndicat mixte pour l'aménagement hydraulique des vallées du Croult et du petit Rosne (SIAH) a quant à lui signé avec GRDF un contrat d'injection de biométhane. Dès l'année prochaine, du gaz vert produit par la station de dépollution de Bonneuil-en-France (95) sera injecté dans le réseau de distribution de gaz.

GRDF et Cerfrance ont également officialisé lors du SMCL 2019 leur collaboration pour sensibiliser et mobiliser des agriculteurs pour le développement de la méthanisation agri-

cole et l'injection de biométhane dans les réseaux de gaz naturel. La convention prévoit de mettre en œuvre des actions de communication et des études techniques sur les atouts et les enjeux du biométhane pour la filière agricole, tout d'abord en Île-de-France.

Enfin, les gaz verts de 2^e génération sont au cœur de la convention de partenariat signée entre GRDF et Semardel, société d'économie mixte pour la valorisation des déchets. Elle porte sur une étude de faisabilité de la valorisation énergétique de combustibles solides de récupération (CSR) pour produire des gaz verts de 2^e génération. L'objectif à terme pour l'entreprise étant de mettre en œuvre une unité de valorisation de ses CSR. ●

TRANSITION

Vers la fin du chauffage au fioul

L'OBJECTIF DU GOUVERNEMENT

Édouard Philippe a annoncé au mois de novembre dernier que le gouvernement s'est fixé l'objectif : « qu'à la fin du prochain quinquennat, il n'y ait plus de chauffage individuel au fioul en France ».

Pour le gouvernement, supprimer le fioul domestique répond à la double ambition de diminuer les émissions de gaz à effet de serre et de réduire la dépendance au pétrole, le fioul étant le mode de chauffage qui émet le plus de CO₂ et dont le prix est indexé sur le prix du baril.

Aujourd'hui, 4,1 millions de logements sont chauffés au fioul en France, et plus de la moitié de ces logements sont situés dans des zones desservies par le gaz. Afin d'accompagner cette transformation, le gouvernement a annoncé un renforcement des aides aux particuliers dès 2020. ●



INTERVIEW



Martial Lorenzo
Directeur général
des services du Syctom

« NOUS PROJETONS UN BESOIN EN CAPACITÉ DE TRAITEMENT DE 142 000 TONNES DE BIODÉCHETS EN 2025. »

GRDF et le Syctom partenaires ont signé, le 29 novembre 2019, une convention de partenariat pour valoriser les biodéchets en gaz renouvelable. Martial Lorenzo, directeur général des services du Syctom, nous décrypte cette collaboration.

La collecte des biodéchets monte en puissance et le Syctom s'inscrit dans une trajectoire « zéro déchet non valorisé ». Quelles sont les solutions mises en œuvre ?

Les déchets alimentaires représentent environ le quart des ordures ménagères des Franciliens. Au regard de la montée en puissance de leur collecte, nous projetons un besoin en capacité de traitement de 142 000 tonnes de biodéchets en 2025 et de 187 000 tonnes en 2031. Nous souhaitons valoriser pleinement ce gisement de matière organique. La méthanisation nous apparaît comme une solution adaptée - à la fois à la nature et aux volumes - pour le traitement des biodéchets, qu'ils soient d'origine domestique ou issus d'activités commerciales.

Sur quoi porte le partenariat ?

Nous étudierons avec GRDF des projets de valorisation du gaz renouvelable issu de la méthanisation des biodéchets. Nous partagerons les retours d'expérience de la filière afin de permettre une bonne intégration locale des projets. Nous évaluerons également le potentiel et la pertinence de coupler l'injection de biométhane sur nos sites au développement de la mobilité propre au BioGaz Naturel Véhicule (BioGNV) pour les flottes de véhicules de transport et les barges fluviales. Enfin, nous coopérerons pour développer des projets innovants servant des intérêts communs.

Comment se concrétise-t-il avec le port de Gennevilliers ?

Il s'agit d'un premier projet de création d'une unité de méthanisation territoriale sur le port de Gennevilliers (92), en collaboration avec le Sigeif (Syndicat intercommunal pour le Gaz et l'Électricité en Île-de-France). Ce projet inédit permettra de traiter jusqu'à 50 000 tonnes de biodéchets par an issus du Grand Paris et de les valoriser localement. Un premier pas pour contribuer à l'ambition régionale de 7 TWh de gaz vert produit en Île-de-France en 2030.



SÉCURITÉ INDUSTRIELLE

Balises de sécurité 2018-2024 : lutter contre les endommagements de réseaux

UNE BAISSÉ SIGNIFICATIVE DU NOMBRE D'ENDOMMAGEMENTS AUX OUVRAGES

Dans un contexte de travaux en nombre historiquement élevé sur le territoire d'Île-de-France, GRDF travaille sans relâche aux côtés des collectivités territoriales pour réduire le nombre d'endommagements de réseau.

L'augmentation du nombre de travaux a généralement comme corollaire celle du nombre d'endommagements de réseau. C'est dans ce cadre que le dispositif de prévention « Balises de sécurité 2018-2024 » a été élaboré, sous l'égide de l'Observatoire des risques travaux sur réseaux, en lien avec le Pôle énergies Île-de-France.

Déjà déployé dans 86 communes franciliennes, le dispositif

« Balises de sécurité 2018-2024 » commence à faire ses preuves et une baisse significative du nombre d'endommagements aux ouvrages est observée dans les communes concernées. Basé sur le partage des bonnes pratiques, le dispositif vise à sensibiliser et mobiliser aussi bien les gestionnaires de l'espace public que les maîtres d'ouvrage.

Par exemple, dans les Hauts-de-Seine, 10 communes du Sigeif* appliquent le dispositif depuis

plus d'un an et les résultats sont particulièrement encourageants : -13% d'endommagements de réseaux, alors que l'activité est en augmentation de 14%. Dans les Yvelines, où le nombre de dommages était globalement en hausse en 2019, le dispositif a été déployé sur la commune de Plaisir et les résultats y sont également au rendez-vous avec une baisse de 30%. ●

* Syndicat intercommunal pour le Gaz et l'Électricité en Île-de-France

INTERVIEW



Denis Karm
Directeur général
du SEY78*

RENCONTRE AVEC DENIS KARM, DIRECTEUR GÉNÉRAL DU SEY78*

Sur le territoire du SEY78, deux fois plus d'endommagements de réseaux ont été constatés en 2019 par rapport à 2018. Comment l'expliquez-vous ?

L'année 2019 a été marquée par une nette hausse de l'activité travaux par rapport à l'année précédente, ce qui augmente mécaniquement le risque. De plus, les entreprises de travaux ont du mal à recruter une main-d'œuvre qualifiée... C'est encore plus critique avec les travaux du Grand Paris qui provoquent un assèchement de la main-d'œuvre.

Pensez-vous que le dispositif « Balises de sécurité 2018-2024 » puisse contribuer à améliorer cette situation ?

Effectivement, le déploiement du dispositif permet une sensibilisation plus marquée de tous les acteurs travaux, c'est pourquoi nous le recommandons aux collectivités. Sur la commune de Plaisir, nous avons constaté une nette baisse du nombre de dommages aux ouvrages depuis le déploiement du dispositif. Ça va dans le bon sens !

Comment communiquez-vous auprès des communes sur le dispositif « Balises de sécurité 2018-2024 » ?

Nous leur relayons toutes les informations dont nous disposons sur le dispositif et nous avons prévu d'organiser très prochainement une réunion avec la Communauté urbaine Grand Paris Seine-et-Oise pour évaluer comment le déployer efficacement sur l'ensemble du territoire.

* Syndicat d'Énergie des Yvelines

► GAZIERS SOLIDAIRES

Comme chaque année, GRDF était partenaire de la collecte nationale des Banques alimentaires le 29 novembre dernier. Les collaborateurs de l'entreprise se sont largement mobilisés avec plus de 500 gazières et gaziers qui se sont relayés dans deux supermarchés parisiens pour inciter les clients à faire un geste pour les Banques alimentaires.

► UNE MATINÉE D'ÉCHANGES AUTOUR DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET LES BIODÉCHETS

Des élus et responsables services déchets et environnement, la région Île-de-France, les départements de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne, les établissements publics territoriaux des deux départements ainsi que plusieurs villes se sont réunis le 3 décembre dernier au siège de l'entreprise Moulinot à Stains, pour une matinée consacrée à l'économie circulaire et la valorisation des biodéchets.

Au programme de ce moment d'échanges et de débats, organisé par GRDF, des tables rondes consacrées à la filière des biodéchets en Île-de-France, la collecte séparée des biodéchets, l'accompagnement des habitants... Trois start-up sont également venues présenter leurs initiatives dans ce domaine et la cinquantaine de participants ont ensuite visité le site de prétraitement de biodéchets de Moulinot.

Compte tenu de l'intérêt exprimé par les participants, d'autres événements sur cette thématique seront organisés en 2020.

► LES CHEMINÉES ET POÊLES GAZ NATUREL S'EXPOSENT



Du 1^{er} novembre au 15 décembre, l'association L'Émotion Gaz, GRDF et ses partenaires ont investi un showroom éphémère dans le quartier du Marais à Paris pour présenter les nouveaux équipements. Les Franciliens étaient invités à venir découvrir les nouvelles cheminées et poêles au gaz naturel, leur fonctionnement et leurs atouts. Un plan média d'envergure faisait la promotion de cet événement sur l'ensemble de la région Île-de-France.